



Section de Meurthe et Moselle

Le 30 juin 2016

Compte rendu CAPL de recours des Cadres A du 30 juin 2016

A participé en qualité de représentant **FO DGFIP 54** :

Arnaud HELSTROFFER.

Sur 131 inspecteurs évalués en Meurthe-et-Moselle, 67 ont obtenu une réduction de 1 mois et 26 une réduction de 2 mois.

Les modalités d'évaluations permettent à ce jour de récompenser 70 % des agents.

Les modalités induites par le PPCR devraient aboutir à terme à la situation suivante : une accélération d'avancement une fois tous les trois ans de 8 ou 9 mois maximum pour 25 % des agents.

Avant la saisine de la CAP Locale du 30 juin 2016, **5 inspecteurs** ont effectué un recours hiérarchique. À ce stade 1 demande a obtenue satisfaction

Ce matin, **4 dossiers** étaient à l'étude.

Au cours des débats, seul 1 agent s'est vu attribuer **une réduction d'ancienneté de 2 mois**.

2 autres agents ont bénéficié d'**une réduction d'ancienneté de 1 mois**.

Le dernier dossier concernait **un recours sur l'appréciation générale** (tableau synoptique) au regard des tâches professionnelles accomplies. La demande a été en partie satisfaite par notre administration.

BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à Jean-Louis SZATMARI – SIP de Lunéville)

NOM : **Prénom** :

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à **Le**

SIGNATURE